

Intervention d'Interco 49 au congrès fédéral sur la protection de l'enfance

Pour reprendre le rapport d'activité, « La fédération s'est mobilisée contre la loi « visant à restaurer l'autorité de la justice à l'égard des mineurs délinquants et de leurs parents », contre une réforme toujours plus répressive de la justice pénale des mineurs. Cette loi ne répondra ni aux besoins des familles en difficulté, ni aux attentes des professionnels de la protection de l'enfance. »

Pour le syndicat Interco 49, il ne faut pas confondre protection de l'enfance avec punition de l'enfance.

Nous souhaitons exposer cette thématique oh combien essentielle et cruciale qu'est la protection de l'enfance, en mettant en exergue les actions réalisées sur le territoire du Maine-et-Loire.

À de multiples reprises, les actions engagées pour la protection de l'enfance par notre fédération apparaissent dans le rapport d'activité :

- La mise en place d'un groupe de travail réunissant professionnels et conseillers fédéraux afin de construire un revendicatif concret au plus proche des attentes des agents ;
- La collaboration avec le Conseil économique social et environnemental qui a débouché fin 2024 sur un avis sans équivoque : "La protection de l'enfance est en danger" ;
- La réalisation d'outils thématiques afin de faciliter la compréhension des textes, d'aider les syndicats à la négociation et de faciliter l'action syndicale : cahier revendicatif, webinaire, vrai-faux paru dernièrement.

Sur le terrain, le syndicat Interco 49 a également agit. D'autant plus que la présidente du conseil départemental de Maine-et-Loire a été élue en 2023 présidente de France Enfance Protégée, un Groupement d'Intérêt Public qui doit devenir un centre de ressources de référence pour la prévention et la protection de l'enfance.

Sous l'impulsion des syndicats, et notamment le nôtre, un appel national à la grève a été lancé par la CFTD le 14 novembre 2024. À Angers, en raison des assises nationales des départements de France qui s'y déroulaient, nous avons avec d'autres syndicats voisins, manifesté pour faire entendre nos voix. Malgré notre détermination, la participation de plusieurs ministres à cet évènement nous a empêché d'accéder au plus près des élus des départements. Nous avons quand même été reçus en audience par un représentant de la Préfecture, la directrice de cabinet de la ministre déléguée à l'Enfance et deux représentants des Départements.

Malgré tout, face à cette situation d'extrême urgence, les élus départementaux de Maine-et-Loire sont restés sourds. En témoigne cet article paru en janvier dernier dans la presse locale intitulé : "Protection de l'enfance : pourquoi l'Anjou est pris en exemple ?", citant notamment les moyens mis en place pour la qualité de l'accueil et l'attractivité des métiers.

Nous avons été très surpris, voir choqués par le titre et le contenu de cet article.

Pour nous, NON, en Anjou, la politique de protection de l'enfance n'est pas un exemple !

À titre d'exemple :

- En juin 2022, nous avons déjà fait en Maine-et-Loire un mouvement pour alerter sur cette situation qui perdure depuis des années. À l'époque, **200 places de lieux d'accueil manquaient.**

- En septembre 2023, nous avons rencontré la Présidente du Département afin de partager nos inquiétudes : cela n'a pas suffi à enrayer la problématique.

- En janvier 2025, **361 enfants confiés au Département de Maine-et-Loire étaient en attente de lieu d'accueil effectifs**. Pendant ce temps, ils retournent dans leur famille maltraitante et sont laissés chez leurs parents de longs mois malgré leur besoin de protection constaté et acté par les juges des enfants. S'ajoute à ce constat une centaine d'enfants accueillis dans des lieux non adaptés : hôtels, gîtes, dispositifs relais avec des changements de lieux d'accueils quasi hebdomadaires.

Ces situations ne font qu'accentuer le mal-être des enfants et entraînent une recrudescence de la violence chez ces derniers, liée souvent à des pathologies psychiatriques, non suivies par les professionnels, et plus nombreuses chez les jeunes enfants.

Ces situations provoquent également des violences parfois ingérables dans les établissements et chez les assistants familiaux accueillant des enfants si perturbés.

Les professionnels sont à bout car ils font part depuis longtemps de leur mal-être face à leur impossibilité de prévenir ces situations et de protéger les enfants.

Dans les Maisons Des Solidarités, depuis plus de 10 ans les personnes accueillies, en difficulté, sont de plus en plus nombreuses.

Comment peut-on dans ces conditions effectuer un travail de prévention efficace ?

Le Département de Maine-et-Loire, au lieu de créer des postes suffisants, en supprime sans aucune volonté de transparence. En 2024, pendant plusieurs mois, faute de budget suffisant, les interventions de travailleuses familiales au titre de la prévention, ont été pour beaucoup, suspendues, laissant les parents démunis et leurs enfants sans accompagnement de proximité.

Début 2025, 9 postes d'agents évaluateurs-coordonnateurs ont été supprimés et 10 psychologues ou psychomotriciennes « vacataires » depuis une vingtaine d'années auprès des services de la PMI ont été licenciés.

Le dispositif d'accueil d'urgence des enfants en danger est inopérant depuis des années faute de places, les familles d'accueil sont en nombre insuffisant et épuisées, faute d'accompagnement.

Dans ce contexte, les travailleurs sociaux sont en difficulté pour exercer leurs missions de prévention car ils sont aussi sollicités pour pallier les manques de moyens des services de protection.

Tout cela entraîne chez eux, un épuisement, une perte de sens de leur travail, des burn-out et un sentiment d'échec à accomplir leurs missions.

Le syndicat Interco 49 remercie la fédération et les militants qui ont œuvré à la mise en place d'outils, pour leurs actions de soutien afin de permettre sur le terrain, de revendiquer haut et fort une véritable politique de protection de l'enfance.

Nous souhaitons que la fédé poursuive avec encore plus de force son action en faveur de ces acteurs, afin de leur garantir des conditions de travail acceptables et des moyens dignes pour réaliser leurs missions.

Puisque nous savons que les enfants ne naissent pas égaux en droits à l'endroit où ils naissent,

Alors mobilisons-nous pour les protéger et les accompagner afin qu'ils aient une vraie jeunesse.



VOTRE CONTACT CFDT

CFDT INTERCO 49
14 place Louis Imbach
49100 Angers
02 41 24 40 17
interco49@interco.cfdt.fr